



L'ESPACE MO'ZAR

PROJET SOCIAL ET MUSICAL



Préambule

Extrait du magazine Evasion, septembre 2009 :

« La musique procure, depuis 1996, un exutoire aux enfants de Roche-Bois, quartier à la périphérie de la capitale. L'Atelier Mo'Zar est le fruit d'un rêve un peu fou. Celui d'éviter à ces apprentis d'un genre particulier de végéter à la périphérie du développement, de leur permettre de trouver un emploi à travers le solfège au lieu de se laisser vivre, de faire du savoir des rythmes un tremplin. Ces souffles qui donnent vie à des mélodies tantôt suaves, tantôt rythmées, vibrent un peu comme une nouvelle naissance.

*Si l'espérance avait un nom, maintenant,
elle a aussi un son... »*





Témoignages d'élèves :

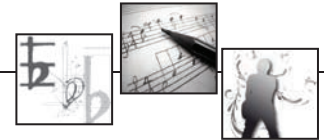
Frédéric, 19 ans : « *J'arriverai au bout de mes rêves de devenir batteur parce que, depuis que je suis à l'Atelier Mo'Zar, tout a changé pour moi.* »

Corina, 23 ans : « *Je voudrais faire une mélodie que tout le monde écoute, malgré les difficultés. Merci à mon prof et à tout le monde de l'Atelier Mo'Zar qui m'aide dans n'importe quel cas.* »

Shanny, 16 ans : « *C'est une école de musique simple et modeste.* »

1.





L'école de musique **Atelier Mo'Zar**, créée par José Thérèse il y a 13 ans, a fait tant pour les jeunes démunis de l'île Maurice et notamment de Roche Bois que nous ne pouvons pas rester insensibles à l'appel de son fondateur. Nous devons l'aider à réaliser l'ambition de revoir les structures de l'école, afin d'aider davantage ces jeunes.

José, les autres artistes qui lui apportent leur soutien, et surtout les élèves le méritent amplement. Ils ont des idées, mais depuis que le projet Espace Mo'zar a été proposé, ce sont les finances qui font défaut. José Thérèse accueille depuis sa création l'Atelier chez lui. Ce sont les professeurs qui mettent leurs instruments à la disposition des jeunes car l'Atelier Mo'Zar, c'est avant tout un partage. Les heures passées avec les élèves, ils ne les ont jamais comptées. Ils étaient **moins de dix étudiants au départ, ils sont maintenant plus de cent cinquante**. Et la liste d'attente est longue.

Ce dossier a pour but d'**obtenir le financement nécessaire à la construction du bâtiment Espace Mo'Zar**, bâtiment qui sera situé sur un terrain à bail au Port-Franc. Ce site est volontairement proche de la région sensible de Roche Bois, d'où proviennent la majorité des élèves de l'Atelier Mo'Zar.

La phase 1 de l'Espace Mo'Zar, qui est détaillée dans ce document, a pour objectif de doubler l'effectif et d'**accueillir un total de 300 enfants** (les demandes dépassent le millier). De plus, la nouvelle structure bénéficiera de conditions d'enseignement rehaussées, dans des locaux plus adaptés à l'apprentissage musical et avec des enseignants dûment rémunérés pour leur travail.

L'Atelier Mo'Zar, situé au numéro 4 de la rue Despérour à Roche Bois, est une Organisation Non Gouvernementale dûment approuvée pour recevoir des fonds dans le cadre du CSR (« **CSR approved NGO No.27** »). Mo'Zar Espace Artistic est aussi l'Association No. 9903 dans le registre des Associations.

2.



1. DESCRIPTION DE L'ACTUEL ATELIER MO'ZAR



L'Atelier Mo'Zar bénéficie depuis ses débuts de **sponsorings privés ponctuels**, notamment celui de la Fondation Espoir et Développement. Les locaux (la maison de José Thérèse) se composent actuellement de deux salles de cours de 20m² chacune, d'une salle semi insonorisée de 8m² et d'une salle de stockage du matériel de sonorisation, pour un total de 60 m². L'enseignement recouvre les matières suivantes : lecture, saxophone, guitare, percussions, piano, flûte et improvisation, en cours collectifs pour la grande majorité. La structure administrative est inexistante.

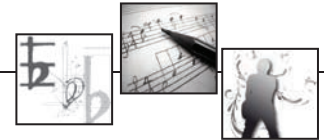
Les étudiants viennent tous des régions défavorisées. N'étant pas en mesure d'investir dans la construction d'un local, José Thérèse a cédé sa propre maison pour lancer cette opération de « sauvetage ». Cinq jeunes, « **ramassé lor simé** » ont été les premiers élèves en 1996. Ils étaient tous des recalés du CPE.

La réussite de l'Atelier Mo'Zar peut se mesurer selon les quatre critères suivants :

- **La performance musicale** : quiconque a assisté à un concert de l'Atelier Mo'Zar n'a pu qu'être impressionné par le niveau atteint par les élèves qui, pour la plupart, ne connaissaient pas du tout la musique quand ils sont arrivés à l'Atelier. Le Mo'Zar Jazz Band comprend 15 élèves et les places sont chères ;
- **Tous les ans, une moyenne de 50 étudiants passe l'examen de la Royal School of Music** et les résultats sont éloquentes, avec régulièrement 100% de réussite à cet examen ;
- **Une école de Vie** : l'Atelier Mo'Zar dépasse largement le cadre musical. Des jeunes manquant de confiance en eux, à la recherche de compréhension découvrent leur propre identité par leur choix musical. José Thérèse dit de ses élèves « qu'il veut en faire **des filles et des fils à part entière, que les stigmates de la vie ne poursuivront plus** » ;

3.





- **L'insertion professionnelle** : au cours des dix dernières années, un nombre très important d'étudiants a commencé une carrière musicale, pour la plupart à Maurice et certains à l'étranger. D'autres ont trouvé un emploi stable, dans un domaine autre que la musique, grâce à la confiance en eux acquise à l'Atelier. Un de ces élèves joue aujourd'hui dans un orchestre en Autriche, un autre à Dubai, un autre donne des cours de musique à Bordeaux et plusieurs jouent dans des hôtels à Maurice;

Ernest Wiehe, saxophoniste professionnel, pianiste et compositeur témoigne de son expérience d'enseignant à l'Atelier Mo'Zar depuis 2001. Pour lui, ce qui distingue l'Atelier Mo'Zar des autres écoles de musique est surtout le moral et l'enthousiasme des étudiants. Selon **Ernest Wiehe**, malgré les lacunes initiales des élèves, il existe dans cette école une atmosphère unique, ce qu'il appelle une « **attraction magnétique** ». C'est une école heureuse (malgré l'environnement social dans lequel les élèves grandissent) et, surtout, étudiants et professeurs sont ambitieux.



2. LE PROJET ESPACE MO'ZAR



Ernest Wiehe a décrit précisément ce que devrait être selon lui l'Espace Mo'Zar, en termes notamment de locaux. Il aurait souhaité que l'Espace bénéficie des facilités suivantes :

1. Une Ecole de musique, avec plusieurs salles de classes insonorisées, des salles de répétition et un auditorium ;
2. une Librairie musicale, avec équipements audio / vidéo ;
3. une Section destinée au piano, qui est un instrument de base pour tout futur artiste ;
4. une banque d'instruments et d'équipements modernes ;
5. des enseignants qualifiés et de haut niveau, dûment rémunérés.

Si le projet décrit par Ernest Wiehe reste une ambition légitime et essentielle à la vision de l'Ecole, elle reste probablement au-delà des moyens financiers que les donateurs peuvent lui consacrer.

5.





Notre ambition à court terme est plus simplement d'améliorer les conditions actuelles, en réalisant les progrès suivants :

- **construire un nouveau bâtiment, destiné exclusivement à la musique et une superficie trois fois supérieure à celle offerte par José Thérèse aujourd'hui** ; Ce nouveau bâtiment sera construit sur un terrain à bail situé au Port Franc ;
- **attirer** davantage d'enseignants, mais aussi des enseignants plus expérimentés, en les rémunérant mieux et, de façon plus générale, en professionnalisant l'école ;
- **rendre l'école autosuffisante financièrement**, en vendant les performances artistiques des étudiants, de façon à pouvoir payer les professeurs ainsi qu'une employée administrative permanente.

Le projet Espace Mo'Zar devrait se faire en **deux phases** : la première, centrée sur la musique, en 2010 et la seconde, multi-arts (théâtre, poésie, danse, arts plastiques), devrait débuter entre 2012 et 2015. Nous n'allons élaborer dans ce document que la première phase même si la construction du centre et le projet généralement aura toujours en tête la seconde phase.

Les locaux pour cette **phase 1** devraient aboutir à **une multiplication par trois de l'espace offert aux étudiants**, soit un total de 180 m² contre 60 m² actuellement. Les plans de cette première phase seront élaborés conjointement par les architectes Reshma et François Zouioueche .

Les locaux seront composés des salles suivantes :

- Trois classes musicales de 40 m² chacune, dont une insonorisée et une semi-insonorisée (tbc)
- Une salle fermée de 30m² où seront entreposés les instruments
- Une salle administrative et une salle de bains sur 30 m².

6.





Le nombre d'étudiants sera doublé, de 150 à 300, mais avec davantage d'heures et cours et une qualité d'enseignement nettement supérieure.

Le corps enseignant de Mo'Zar est actuellement le suivant :

- Jose Therese (Diploma from the Royal School Of Music, Diploma from Dansk Conservatorium)
- Philippe Thomas (Diploma from Berklee School Of Music U.S.A)
- Ernest Wiehe (B.A from Berklee School of Music)
- Kesley Pitambar (Diploma from the Royal School Of Music).

Suite à la construction de l'Espace Mo'Zar, le groupe d'enseignants sera renforcé, car il sera plus facile d'attirer des instructeurs grâce à des conditions de travail améliorées.

Une responsable administrative sera recrutée comme employée permanente, responsable de la gestion de l'établissement sous l'encadrement du Comité de l'Association. Son rôle sera le suivant :

- s'assurer que le Mo'Zar Jazz Band effectue au minimum 4 représentations par mois, afin de recueillir les fonds nécessaires à la viabilité du projet
- gérer les dépenses de l'Espace Mo'Zar, en contact permanent avec le Trésorier
- gérer les ressources humaines (élèves et enseignants)
- assurer le lien avec le Comité.





Ce Comité, responsable des finances et de la direction de l'Espace Mo'Zar, sera composé de neuf membres, dont les personnes suivantes :

-José Thérèse, fondateur de l'Atelier Mo'Zar et directeur musical de l'Espace Mo'Zar

-Madame Reshma Zouioueche, architecte ayant conçu les plans de l'Espace Mo'Zar

-Ambassadeur Patrice Curé du Ministère des Affaires Etrangères, membre du Rotary Club de Port Louis

-William Ah Sue, Anand Gopal et Stéphane Henry, chefs d'entreprise et membres du Rotary Club de Port Louis. Ce dernier agira comme Trésorier.



3. CHIFFRAGE DU PROJET



- La Construction de l'Espace Mo'Zar

Le suivi des paiements lié à la construction du bâtiment sera contrôlé de près par l'architecte et le Trésorier.

La gestion quotidienne de l'Association sera désormais encadrée par un budget, suivi de près par le Trésorier et la responsable administrative. En matière financière, celle-ci aura les deux rôles suivants :

- 1.**s'assurer que les revenus sont conformes au budget, en faisant le marketing de l'Atelier et en s'assurant que les concerts soient bien organisés
- 2.**s'assurer que la gestion quotidienne de l'Atelier se fait dans le cadre du budget, avec comme objectif principal l'autosuffisance financière.



BUDGET MENSUEL PREVISIONNEL



REVENUS

Nombre de performances par mois	No.	4
Revenus par performance	Rs.	25,000
REVENUS MENSUELS	Rs.	<u>100,000</u>

DEPENSES

Heures de cours par mois	Heures	150
Cout horaire par enseignant	Rs.	500
Cout de l'enseignement	Rs.	75,000
Employe administratif	Rs.	15,000
Autres depenses	Rs.	10,000
TOTAL DEPENSES MENSUELLES	Rs.	<u>100,000</u>





Il est essentiel que l'Espace Mo'Zar soit **autofinancé, grâce à la vente de ses performances musicales**. Ceci est une pression mais aussi une motivation supplémentaire pour les enseignants et les étudiants. Les sponsorings privés occasionnels pourraient éventuellement permettre d'équilibrer les comptes mais l'objectif est sans aucun doute de rendre l'Association indépendante et auto-financée.



CONCLUSION



Les dons que nous recherchons à travers ce document ne devront servir qu'à améliorer les structures, soit par l'acquisition d'instruments, mais surtout la construction du nouvel Espace Mo'Zar. Le budget annuel sera totalement séparé du budget pour la construction du bâtiment, avec des comptes totalement distincts.

José Thérèse, son équipe de professeurs et surtout les élèves vous remercient par avance pour votre soutien. « **Donner enfin une infrastructure convenable à l'Atelier Mo'Zar.** » C'est le rêve de José.

Aidons-le à le réaliser...

12.

